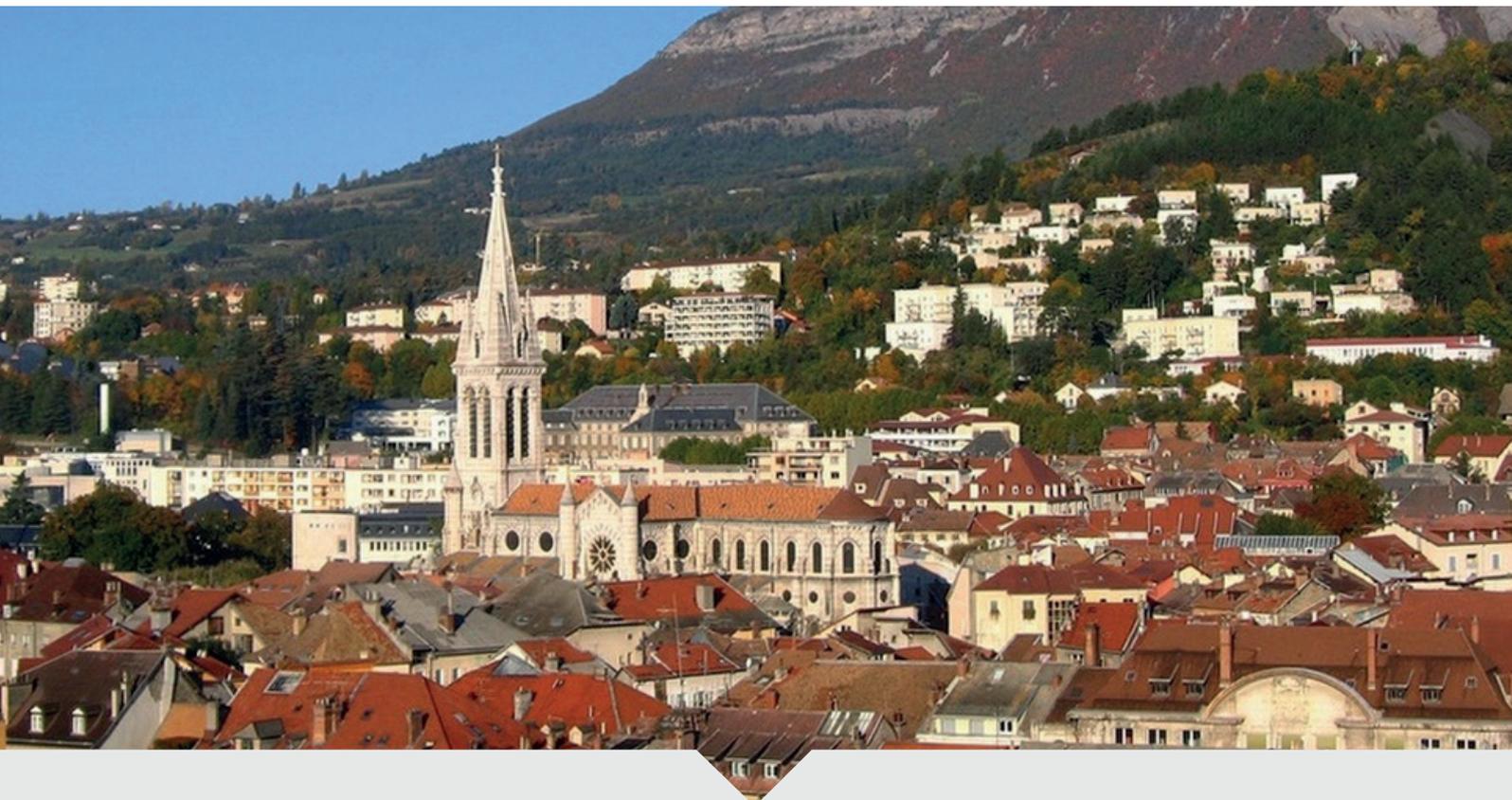




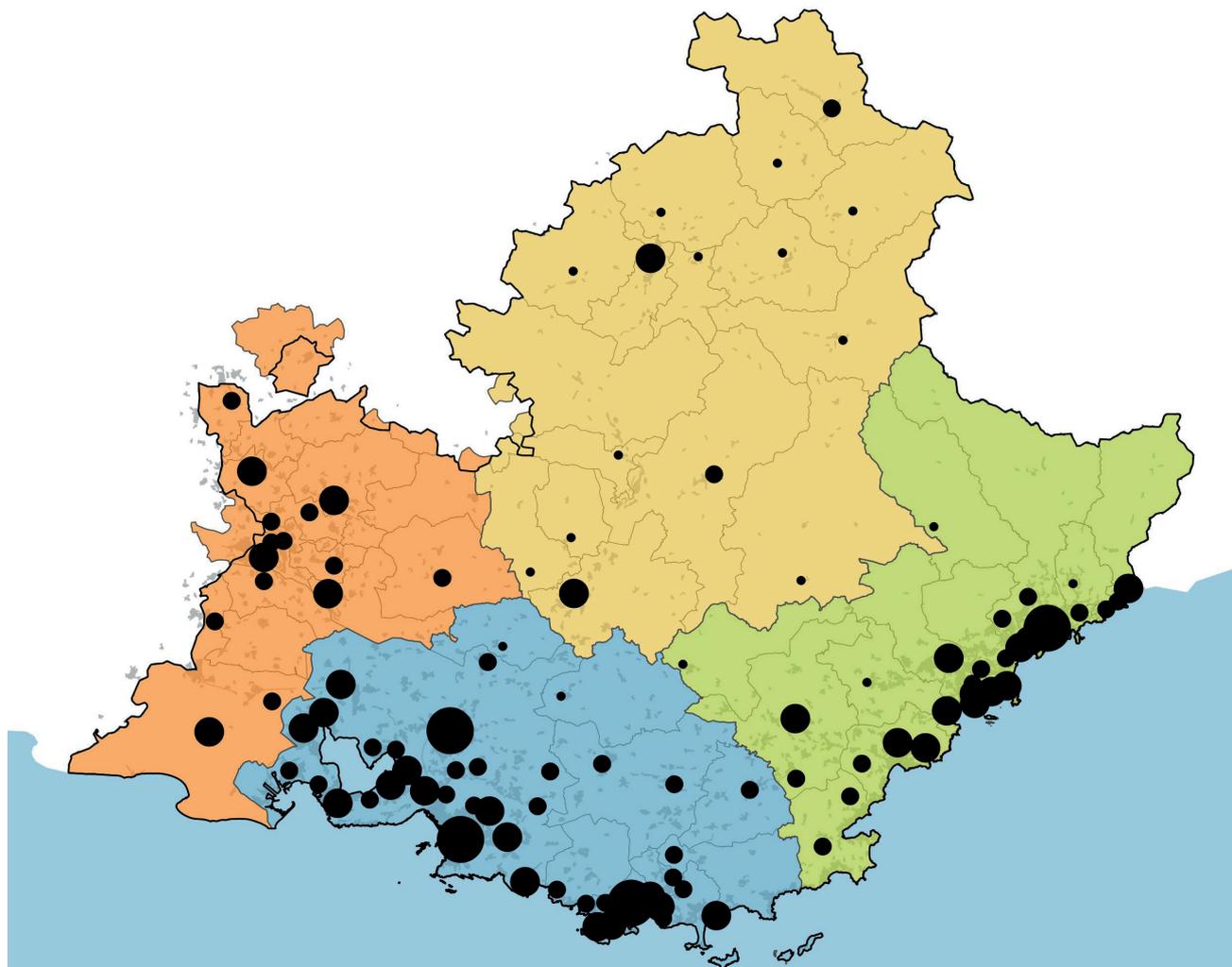
LES GRANDS TERRITOIRES DE LA RÉGION

L'ESPACE ALPIN



CONVENTION MULTIPARTITE
ANNUELLE D'APPLICATION 2016

RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Commune par strate démographique

- Grande ville (> 100 000 habitants)
- Ville moyenne (entre 20 et 100 000 habitants)
- Petite ville (entre 10 et 20 000 habitants)
- Commune de moins de 10 000 habitants et chef de file

Systèmes Territoriaux

- ALPIN
- AZUREEN
- PROVENCAL
- RHODANIEN

0 10 20 km



Source : BD Topo IGN, CLC 2012, Insee

INTRODUCTION

LES GRANDS TERRITOIRES DE LA REGION L'ESPACE TERRITORIAL ALPIN

La Région a organisé ses réflexions pour l'élaboration du SRADDET en s'appuyant sur des grands espaces territoriaux mis en évidence par les travaux de l'INSEE sur les aires urbaines (*). Les caractéristiques fonctionnelles différenciées de ces espaces permettent de poser les bases d'un espace d'observation des territoires prenant en compte la diversité de leur armature urbaine.

Ce chapitre des cahiers territoriaux livre les premières analyses pour ces quatre espaces territoriaux à travers six rubriques :

- l'architecture institutionnelle ;
- les dynamiques démographiques ;
- la dynamique économique et les spécialisations ;
- le marché du travail ;
- les fragilités sociales ;
- l'habitat.

(*) Réseau d'aires urbaines, un fonctionnement régional ou plus localisé. Dossier INSEE N°13, octobre 2013.

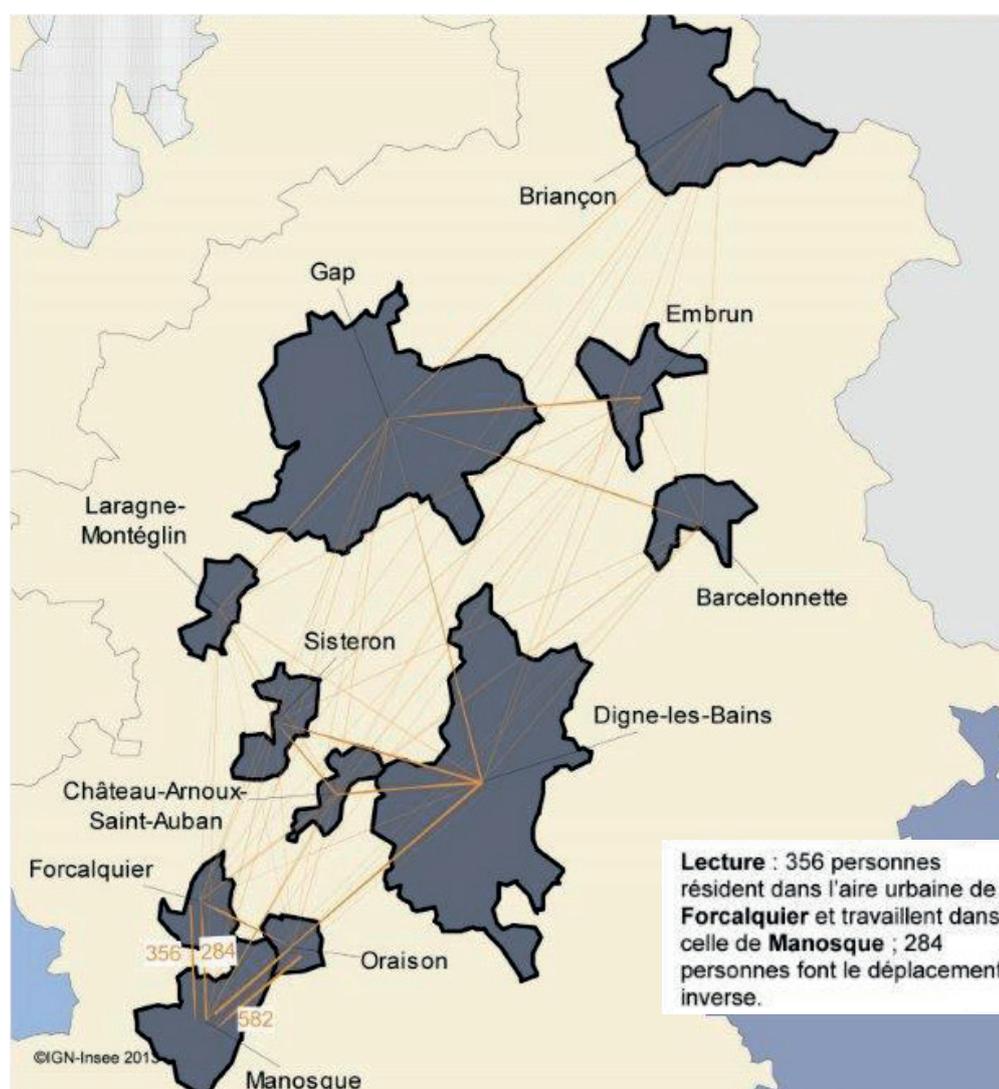
LES COMMUNES DE L'ESPACE ALPIN

	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION EN 2014	POIDS PAR RAPPORT AU TOTAL POPULATION	EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'HABITANTS ENTRE 2009 ET 2014	PART DE LA CROISSANCE POUR LA PÉRIODE 2009-2014
Grandes villes (> 100000 habitants)	-	-	-	-	-
Villes moyennes (20000 à 100000 habitants)	2	62000	20%	120	9%
Petites villes (10000 à 20000 habitants)	2	28000	9%	-10	-
Gros bourgs (2000 à 10000 habitants)	23	83400	27%	460	36%
Communes rurales (< à 2000 habitants)	350	131600	43%	700	55%
ENSEMBLE L'ESPACE ALPIN	377	305000	100%	1270	100%

GAP, CAPITALE DES ALPES DU SUD

Gap, 40 000 habitants est la préfecture du Département des Hautes-Alpes et elle est le siège de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance qui regroupe 17 communes et 50 000 habitants. Elle fait partie des 14 « centres régionaux » du SRADDT. Son aire urbaine (39 communes, 62 000 habitants) est la plus peuplée de l'espace alpin (voir carte). La commune bénéficie d'une bonne attractivité et constitue un pôle d'emploi important au sein de son bassin de vie. Elle bénéficie aussi des attraits touristiques des Alpes du sud dont elle fait office de capitale.

DÉPLACEMENTS ENTRE LES AIRES URBAINES DU SOUS-RÉSEAU GAP/MANOSQUE



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant au sein d'une aire urbaine de France métropolitaine - flux supérieurs à 100 déplacements.
Source : Insee, recensement de la population 2009 Extrait de l'étude Insee « Réseaux d'aires urbaines »

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE SUR LONGUE PÉRIODE : UN GAIN MOYEN ANNUEL MOYEN D'ENVIRON 2 300 HABITANTS

Sur longue période (près de 50 ans, entre 1968 et 2014), la population de l'espace alpin s'accroît à un rythme annuel de + 2 300 habitants. Sur l'ensemble de la période, la part de la croissance assurée par l'espace alpin varie entre 3% (première moitié des années 70) et 9% dans les années 2000. Selon les périodes, on distingue deux points bas où le niveau de croissance est très inférieur : dans les années 90 (+1 900) et au cours de la période la

plus récente (+1 300). Ce repli démographique s'observe aussi à l'échelle régionale. Au cours de la période la plus récente, le territoire accuse un net repli d'autant plus fort qu'il intervient après la forte croissance des années 2000. Toutefois, dans un contexte régional de forte baisse de la croissance, l'espace alpin résiste mieux que les autres territoires.

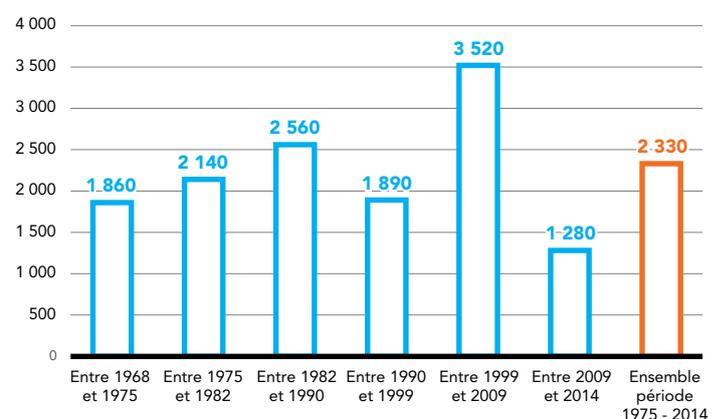
SYSTEME TERRITORIAL	POPULATION EN 1968	POPULATION EN 1975	POPULATION EN 1982	POPULATION EN 1990	POPULATION EN 1999	POPULATION EN 2009	POPULATION EN 2014
Alpin	197 909	210 915	225 906	246 385	263 350	298 525	304 922
TOTAL RÉGION PACA	3 323 438	3 704 385	3 999 770	4 299 869	4 553 179	4 941 539	5 036 627
Poids démographique de l'espace alpin	6,0%	5,7%	5,6%	5,7%	5,8%	6,0%	6,1%

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE : LES COMMUNES RURALES, MOTEUR DE LA CROISSANCE

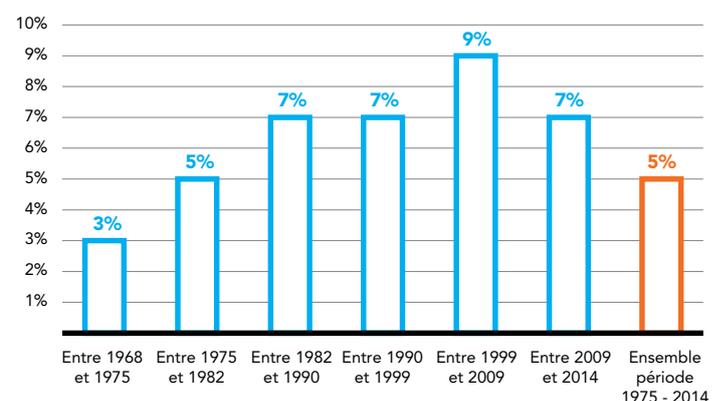
En 2014, l'espace alpin représente 6,1% de la population régionale, soit une proportion du même ordre que celle observée en 1968 (6%). Le territoire a connu une croissance modérée pendant une trentaine d'années (son poids relatif passe de 6% en 1968 à 5,8% en 1999) avant d'enregistrer une forte poussée démographique dans les années 2000 qui ramène son poids relatif à la situation de 1968.

Les quatre principales villes de l'espace alpin classées «centres régionaux» dans le SRADDT (Gap: 40 000 habitants ; Manosque: 22 000 habitants ; Digne: 16 000 habitants et Briançon: 12 000 habitants) concentrent 30% de la population mais ne représentent que 9% de la croissance démographique du territoire (voir tableau ci-dessous). Ce sont les communes rurales (- de 2 000 habitants) qui apparaissent les plus dynamiques et qui portent plus de la moitié de la croissance pour la période 2009-14.

Évolution annuelle du nombre d'habitants par période

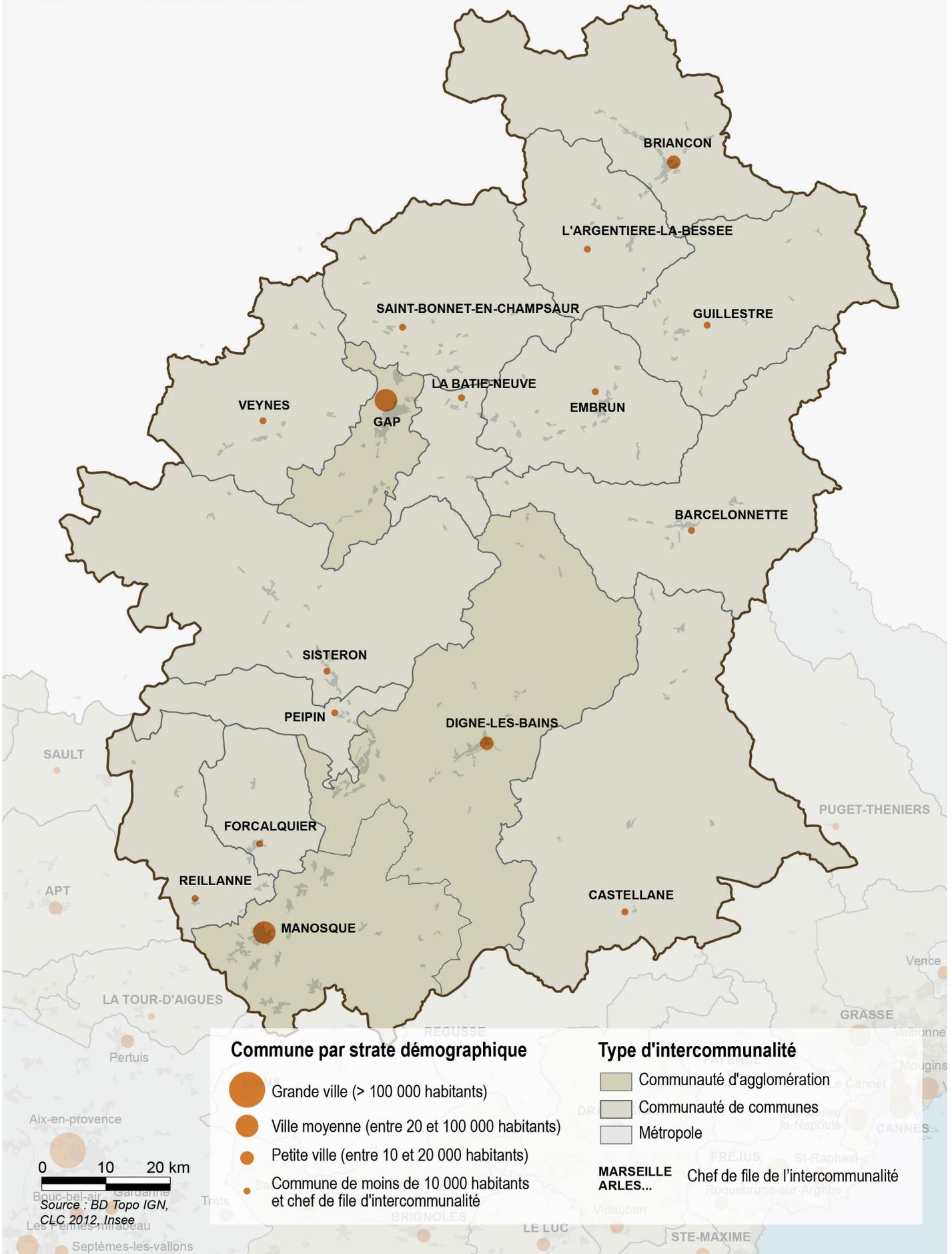


Part de la croissance du système Alpin par rapport à la croissance totale de PACA



Source : INSEE/recensement de la population 2014

L'ESPACE ALPIN ALPIN



ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE : DIGNE RENFORCE SON POSITIONNEMENT

A l'occasion de la réforme territoriale dont les nouveaux périmètres sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017, l'espace urbain alpin s'est largement recomposé et ce mouvement s'est concrétisé par le regroupement d'une vingtaine de communautés de communes. En 2017, on compte désormais 16 EPCI contre près d'une quarantaine auparavant.

La plus grande avancée concerne le pôle Dignois dont le centre régional (Digne) est désormais chef de file d'un territoire intercommunal proche des 50 000 habitants. Ce nouveau territoire résulte de la fusion de cinq communautés de communes et il dispose du statut de « communauté d'agglomération ».

Ainsi, parmi les quatre centres régionaux (SRADDT), trois d'entre eux sont chefs de file de communautés d'agglomérations ayant une taille conforme à leur statut de « centres régionaux » (48 000 à 62 000 habitants).

Quant à Briançon, plus petite ville parmi les quatre centres régionaux (12 500 habitants), son territoire intercommunal n'a pas changé et son statut non plus (communauté de communes). Son territoire d'influence apparaît sous dimensionné (13 communes, 21 000 habitants) et il est même en dessous de celui du centre local de Sisteron (66 communes, 25 000 habitants).

	NOM DE L'INTERCOMMUNALITÉ	TYPE D'EPCI	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION EN 2014	LES ÉVOLUTIONS AU 1 ^{ER} JANVIER 2017
1	Durance-Luberon-Verdon	Communauté d'agglomération	25	62 000	
2	Gap Tallard-Durance	Communauté d'agglomération	17	49 000	
3	Provence-Alpes-Agglomération	Communauté d'agglomération	46	47 500	Fusion de 5 communautés de communes et transformation en communauté d'agglomération
4	Sisteronais-Buëch	Communauté de communes	62	24 000	Regroupement de 7 communautés de communes
5	Briançonnais	Communauté de communes	13	21 000	
6	Serre Ponçon	Communauté de communes	17	16 000	Regroupement de 3 communautés de communes + 1 commune
7	Alpes-Provence-Verdon	Communauté de communes	41	11 000	Regroupement de 5 communautés de communes
8	Champsaur-Valgaudemar	Communauté de communes	27	11 000	Regroupement de 3 communautés de communes
9	Haute-Provence - Pays de Banon	Communauté de communes	21	9 500	Regroupement de 2 communautés de communes
10	Pays de Forcalquier - Montagne de Lure	Communauté de communes	13	9 500	
11	Buëch-Dévoluy	Communauté de communes	20	9 000	Regroupement de 2 communautés de communes
12	Guillestrois-Queyras	Communauté de communes	16	8 000	
13	Vallée de l'Ubaye - Serre Ponçon	Communauté de communes	15	8 000	Regroupement de 2 communautés de communes
14	Val d'Avance - Pays de Serre Ponçon	Communauté de communes	16	7 300	Regroupement de 2 communautés de communes
15	Pays des Ecrins	Communauté de communes	9	6 600	
16	Jabron-Lure - Vançon Durance	Communauté de communes	14	5 300	Regroupement de 2 communautés de communes
	TOTAL ESPACE ALPIN	16	377	305 200	

LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET LES SPÉCIALISATIONS

L'ESPACE TERRITORIAL	EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL EN 2008	EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL EN 2013	PART DE L'EMPLOI DE L'ESPACEALPIN PAR RAPPORT AU TOTAL DES EMPLOIS EN 2013	ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013	ÉVOLUTION EN % DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013	PART DE LA CROISSANCE DU NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESPACEALPIN PAR RAPPORT À LA CROISSANCE TOTALE PACA
Alpin	115 400	118 000	6%	2 600	2,2%	13%
Total Région PACA	1 882 450	1 901 500	100%	19 050	1%	100%

LES TROIS SPÉCIALISATIONS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE*



Spécialisations : le territoire concerné présente le ratio le plus élevé de tous les territoires et en second lieu, l'écart le plus important avec les autres.

En 2013, le territoire alpin compte **118 000** emplois, soit **6%** du potentiel d'emploi de la région.

Au cours de la période 2008-2013, l'espace alpin a gagné **2 600** emplois et il affiche le plus fort taux de croissance des quatre territoires (+2,2%).

Son taux de croissance est deux fois plus élevé que celui observé pour l'ensemble de la région (+1%). Il assure **13%** de la croissance au plan régional alors que le poids relatif de l'emploi représente la moitié (6%).

L'analyse de l'emploi à travers le filtre des fonctions économiques fait apparaître les spécialisations suivantes: le BTP apparaît comme la prin-

cipale spécialisation avec un ratio de **34** emplois pour **1 000** habitants loin devant les autres territoires dont le ratio varie entre **26** et **29**.

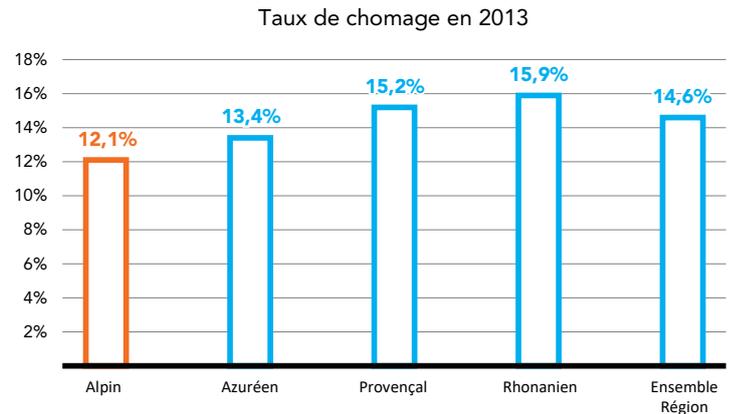
Les services de santé et d'action sociale arrivent en deuxième position avec un ratio de **44** emplois pour **1 000** habitants. Un ratio très supérieur aux systèmes azuréen et rhodanien (34-35).

Enfin, même si le poids en termes de volume d'emplois est faible pour l'agriculture, celle-ci représente une spécialisation importante qu'elle partage avec le territoire rhodanien (ratio de 19 contre des ratios de 3 et de 4 pour les systèmes azuréen et provençal).

Nombre emplois pour 1000 habitants	LE «TOP» 3 DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES			LE «FLOP» 3 DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES		
	BÂTIMENTTRAVAUX PUBLICS	SANTÉ, ACTION SOCIALE	AGRICULTURE	COMMERCE INTER-ENTREPRISES	CONCEPTION, RECHERCHE	PRESTATIONS INTELLECTUELLES
44		ALPIN				
43						
42						
41		PROVENCAL				
40						
39						
38						
37						
36						
35		AZUREEN				
34	ALPIN	RHODANIEN				
33						
32						
31						
30						
29	AZUREEN					
28	RHODANIEN					
27						
26	PROVENCAL					
25						
24						
23						
22						
21						
20						
19			ALPIN			
18			RHODANIEN			
17						
16						
15						PROVENCAL
14						AZUREEN
13				Autres territoires		
12						
11						RHODANIEN
10					PROV / AZUR	ALPIN
9						
8				ALPIN		
7						
6						
5						
4			PROVENCAL		RHODANIEN	
3			AZUREEN		ALPIN	
2						
1						
0						
	BÂTIMENTTRAVAUX PUBLICS	SANTÉ, ACTION SOCIALE	AGRICULTURE	COMMERCE INTER-ENTREPRISES	CONCEPTION, RECHERCHE	PRESTATIONS INTELLECTUELLES

LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LE CHÔMAGE : LE PLUS FAIBLE TAUX DE CHÔMAGE DE TOUS LES TERRITOIRES

En 2013, parmi les quatre territoires, l'espace alpin présente le plus faible taux de chômage (12,1%) Alors que sa base économique présente un certain nombre de points communs avec l'espace rhodanien (agriculture, fonctions productives, peu de fonctions métropolitaines), le différentiel du taux de chômage est très important avec celui-ci (-3,8 points). Un constat qui peut s'expliquer par le tourisme, secteur d'activité pourvoyeur de nombreux emplois dans les parties les plus touristiques du territoire.



Source : INSEE/recensement de la population 2013

RÉSISTANCE À LA MONTÉE DU CHÔMAGE : LA ZONE D'EMPLOI DE MANOSQUE EN DIFFICULTÉ

L'espace alpin comporte quatre zones d'emplois. L'analyse de l'évolution du taux de chômage entre 2007 et 2015 montre que les situations sont très diverses selon les zones d'emploi (voir tableau ci-dessous) :

- les zones d'emploi de Gap et de Briançon présentent à la fois un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale (11,5%) et une plus faible progression de celui-ci ;

- celle de Digne demeure sous le taux régional mais son bon positionnement tend à s'effriter au regard des évolutions récentes observées ;
- enfin, la zone d'emploi de Manosque connaît une évolution très défavorable et fait partie des zones d'emploi qui sont les plus touchées par le chômage et dont la situation se détériore plus fortement que la moyenne. Elle est dans une situation similaire à celle d'Avignon (l'espace rhodanien).

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DES ZONES D'EMPLOIS ENTRE 2007 ET 2015

ZONES D'EMPLOIS CONCERNÉES	TYPE DE ZONES D'EMPLOIS
GAP ET BRIANÇON	Zones d'emplois moins touchées par le chômage en 2015 et plus résistantes à la progression du chômage. Taux de chômage en 2015 inférieur à 11,5% et évolution inférieure à 3%
DIGNE-LES-BAINS	Zones d'emplois moins touchées par le chômage en 2015 mais résistant mal à la progression du chômage Taux de chômage en 2015 inférieur à 11,5% et évolution supérieure à 3%
---	Zones d'emplois plus touchées par le chômage en 2015 mais résistant mieux à la progression du chômage Taux de chômage en 2015 supérieur à 11,5% et évolution inférieure à 3%
MANOSQUE	Zones d'emplois plus touchées par le chômage en 2015 et résistant mal à la progression du chômage Taux de chômage en 2015 supérieur à 11,5% et évolution supérieure à 3%

Source : INSEE, STMT-Pôle Emploi, DARES – illustration agences d'urbanisme

TAUX DE PAUVRETÉ : UN TERRITOIRE RELATIVEMENT PRÉSERVÉ

L'approche des fragilités, à travers le taux de pauvreté et les principales villes du territoire qui ont tendance à concentrer les poches de précarité, montre que l'espace alpin est le territoire qui est le moins durement concerné.

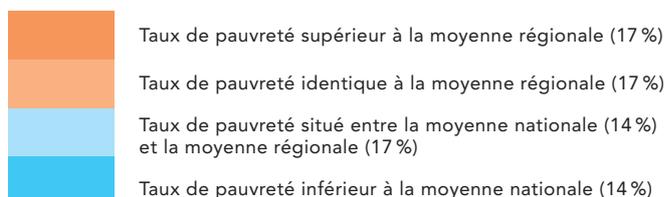
Parmi la trentaine de villes moyennes et de petites villes qui maillent le territoire, seulement trois se situent au-dessus de la moyenne régionale (Manosque, Forcalquier et Sisteron). Toutes trois se situent dans la zone d'emploi de Manosque qui présente un marché du travail en difficulté.

Outre Manosque, les trois autres centres régionaux (SRADDT) présentent des situations moins préoccupantes notamment pour Briançon où le taux de pauvreté est de 4 points inférieur à la moyenne régionale et pour Gap (- 3 points). Quant à Digne dont le taux de pauvreté s'élève à 17 %, elle se situe exactement dans la moyenne régionale en compagnie des Mées et de l'Argentière-La Bessée.

Parmi les centres locaux répertoriés par le SRADDT, mis à part Forcalquier et Sisteron, ils apparaissent moins touchés par la précarité. On distingue deux groupes :

- un groupe constitué des communes de L'Argentière, Barcelonnette, Laragne et Château-Arnoux, qui est proche de la moyenne régionale et dont il faudra observer les évolutions à venir ;
- un groupe composé de Veynes, Embrun, Guillestre, Sainte-Tulle, Oraison et Chorges où la précarité se situe nettement en dessous de la moyenne régionale. Il faudrait une nette détérioration de la situation économique locale pour que la précarité progresse notablement. A surveiller toutefois l'évolution pour les communes de Sainte-Tulle et d'Oraison qui sont situées dans une zone d'emploi en difficulté, celle de Manosque.

COMMUNES	POPULATION EN 2013	TAUX DE PAUVRETÉ EN 2013
Forcalquier	4 840	20%
Manosque	22 400	19%
Sisteron	7 300	18%
les Mées	3 600	17%
Digne-les-Bains	16 500	17%
L'Argentière la Bessée	2 300	17%
Barcelonnette	2 700	16%
Laragne-Montéglin	3 500	16%
Peyrus	2 800	16%
Château-Arnoux-Saint-Auban	5 200	16%
Gréoux-les-Bains	2 670	15%
Valensole	3 250	15%
Gap	40 250	14%
Veynes	3 150	14%
Embrun	6 130	14%
Saint-Bonnet en Champsaur	2 050	13%
Briançon	12 200	13%
Guillestre	2 350	13%
Sainte-Tulle	3 400	12%
Oraison	5 700	12%
Chorges	2 800	12%
Vinon-sur-Verdon	4 200	12%
Volx	3 100	12%
Villeneuve	3 900	11%
la Bâtie-Neuve	2 450	10%
Pierrevert	3 700	7%



L'HABITAT, LE LOGEMENT

En 2013, le parc de logements de l'espace alpin comptait 254 000 logements, soit une densité de 21 logements au km². Le territoire se distingue par la part exceptionnelle qu'y occupent les résidences secondaires et les logements occasionnels (38%), soit 21 points de plus que la moyenne régionale, la plus élevée au plan national. A un moindre degré, le territoire alpin se démarque par un taux de propriétaires (59 %) qui se situe 4 points au-dessus de la moyenne régionale

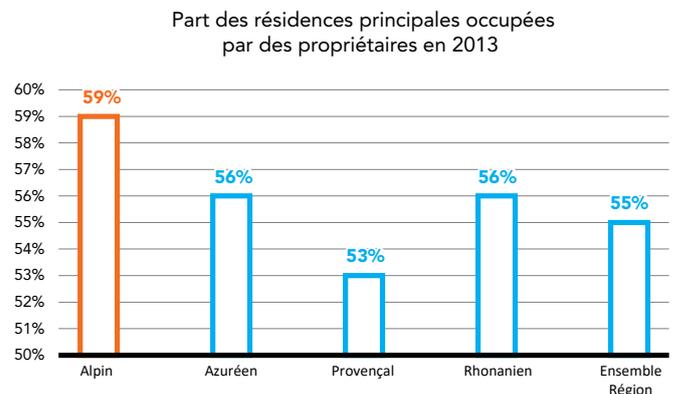
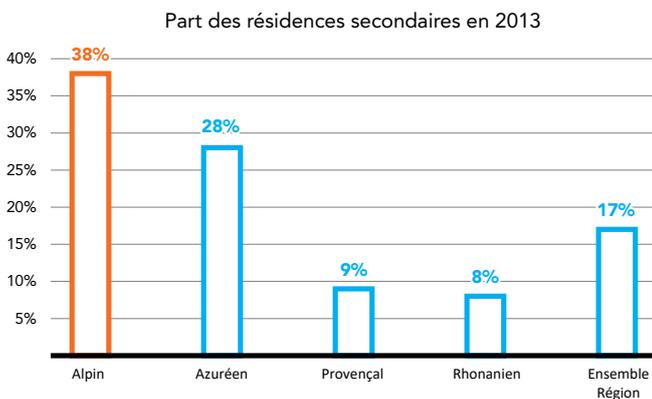
Sur dix logements présents sur le territoire, quatre sont des résidences secondaires

L'espace alpin compte deux fois plus de résidences secondaires que la région et 50% en plus que l'espace azuréen plutôt bien pourvu en la matière. C'est dire si

cette situation, à mettre évidemment en relation avec la fonction touristique du territoire, est exceptionnelle. Ainsi, dans les secteurs les plus touristiques, il y a plus de résidences secondaires que de résidences principales ! C'est notamment le cas de :

- du Guillestrois : 70% de résidences secondaires ;
- du Briançonnais, des Pays des Ecrins, du Champ-saur-Valgaudemar et du pôle Ubayen : environ 60% ;
- du Sisteronais, du pays de Serre-Ponçon où la part des résidences secondaires dépasse légèrement la moitié.

ESPACE TERRITORIAL	SUPERFICIE EN KM ²	POPULATION EN 2013	DENSITÉ DE POPULATION EN 2013 (HABITANTS AU KM ²)	DENSITÉ DE LOGEMENTS EN 2013 (LOGEMENTS AU KM ²)	NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS EN 2013	PART DES LOGEMENTS VACANTS EN 2013	PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013	PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES OCCUPÉES PAR DES PROPRIÉTAIRES EN 2013
Alpin	12 326	303 000	25	21	254 000	38 %	7 %	59 %
Total Région PACA	31 690	5 005 000	160	110	3 442 500	17 %	8 %	55 %



Source : INSEE/recensement de la population 2013

Enfin, on notera que le phénomène concerne aussi les territoires les plus urbanisés et notamment les territoires des communautés d'agglomération de Digne (16%) et de Manosque (19%). Seule la Communauté d'Agglomération de Gap affiche un taux « dans la norme » (5%).

BEAUCOUP DE RÉSIDENCES SECONDAIRES...ET BEAUCOUP DE PROPRIÉTAIRES

Au plan géographique, on observe que les taux de propriétaires et de résidences secondaires sont corrélés. La logique semble la même que pour les résidences secondaires: la qualité de vie des territoires les plus touristiques et les plus attractifs du territoire ont suscité l'implantation de ménages (souvent des néo-retraités) qui ont investi dans la pierre récemment ou plus anciennement. On observe souvent que les néo-retraités -qui vivaient dans les zones urbaines quand ils étaient actifs – transforment leur ancienne résidence secondaire « alpine » en résidence principale lors de leur départ à la retraite. Et les usages s'inversent quand ils ont conservé leur logement en milieu urbain: leur ancienne résidence principale est transformée en logement occasionnel...

PARTENARIAT RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
AGENCES D'URBANISME

SEPTEMBRE 2017



LES GRANDS TERRITOIRES DE LA RÉGION

L'ESPACE ALPIN